



# GARE AUX JOUETS

SAMEDI 7 DECEMBRE 2024

## RÈGLEMENT

► La foire aux jouets est réservée exclusivement aux jouets et aux objets pour enfants (pas de vêtements).

► La foire aux jouets est ouverte au public de 9h à 18h.

Le portail du Nouveau Gare au Théâtre ouvre à 8h, les exposants pourront venir s'installer à partir de ce moment-là.

► Emplacements

Minimum : 1 mètre linéaire

Maximum : 4 mètres linéaires

Nous fournissons les tables ainsi que 2 chaises par emplacement.

Les emplacements sont à 8€ le mètre.

► Lorsque vous partez.

Merci de nettoyer votre emplacement, de déposer vos chaises à l'endroit indiqué et si possible de replier votre table (sans vous faire mal aux doigts). Des poubelles seront également mises à votre disposition.

► Un spectacle jeune public sera joué à 11h et 15h.

1 invitation par stand sera mise à votre disposition pour ce spectacle (dans la limite des places disponibles). Votre place sera à aller chercher à la billetterie avant la représentation.

► Des plats chauds seront en vente à midi dans l'accueil du Théâtre.

Le bar sera ouvert toute la journée, ainsi qu'un stand sucré (crêpes...)

► Plus de renseignements au 07 68 33 15 94 / [rp@nouveaugareautheatre.com](mailto:rp@nouveaugareautheatre.com)

